

SEJOURNÉ

Histoire de la famille SEJOURNÉ Montreuil-sur-Maine, Louvaines

Vous avez téléchargé ce fichier sur le site d'histoire d'Odile HALBERT

<http://www.odile-halbert.com>

sur lequel vous trouverez l'histoire du Haut-Anjou, de la baronnie de Pouancé, mais aussi Craon, les actes notariés, les chartiers, les modes de vie ... ainsi que mes adresses courriel et poste

Fichier créé 1982 Mis à jour 28.08.2013 *Travaux personnels, tous droits de reproduction réservés*

Arbre généalogique descendant	(page)
Histoire.....	1
légende.....	2
mon ascendance à N. Séjourné père de Perrine, Jacqueline et Sébastienne.....	2
descendance de Perrine Séjourné x1648 François Prezelin.....	3
René Prezelin x1673 Perrine Leridon.....	3
Pierre Prezelin x1712 Jacqueline Boisdaufroy.....	3
Mathurine Prezelin x1752 Julien Lailler.....	3
Marie Lailler x 1778 Jean Denis.....	3
Jean Denis x1802 Renée Pottier.....	3
Aimée Denis x1831 Pierre-Jean Girardiere.....	3
Aimée Girardiere x1854 François Allard.....	3
Louis Allard x1882 Françoise Moreau.....	3
Madeleine Allard x1907 Edouard Halbert.....	3
Parentèle connue de Perrine Séjourné.....	3
Mathurin Séjourné x /1625 Marie Guiton.....	6
Anne Séjourné x/1640 Jean Lemanceau.....	6
Mathurin Lemanceau 1x E. Lecerf 2x L. Pointeau.....	6
Louis Lemanceau x1724 Anne Brulé.....	6
Louis Lemanceau x1752 Marie-Charlotte Vaslin.....	6
Perrine Lemanceau x1794 Pierre Allard.....	6
François Allard x1854 Aimée Girardiere.....	6
Louis Allard x1882 Françoise Moreau.....	6
Madeleine Allard x1907 Edouard Halbert.....	6
Les Séjourné dans le chartrier de La Jaillette.....	6
Non rattachés à ce jour.....	7
Angers.....	7
Le Louroux-Béconnais.....	8
selon Stéphane.....	9

Histoire

Le patronyme Séjourné est donné par le dictionnaire étymologique de M.T. Morlet : « Séjourné, -ay, -ant, -et, (Normandie) celui ui a séjourné en un lieu. En ancien français, il avait aussi le sens de se reposer, c'est à dire frais, dispos »

Le patronyme Séjourné dans l'annuaire du téléphone (2013 en ligne) donne :

- 768 porteurs dans la France entière

- 46 dans toute la Normandie (Haute et Basse),
- 236 dans les Pays de Loire (112 en Maine-et-Loire, 73 en Loire-Atlantique, 12 en Mayenne, 13 en Sarthe, 26 en Vendée)

En Anjou, on rencontre également, bien qu'encore plus rarement, le patronyme Journeil, dont Louise Journeil épouse Delahaye au Lion-d'Angers. Or, à Angers Ste Croix en 1594, le patronyme Séjourné se trouve orthographié Sejourneil.

les Daudin sont sans doute d'origine de Bazouges, un enfant du couple René Daudin / Sébastienne Séjourné est né à Bazouges, Pierre Daudin le 28/01/1644 (p22) peut être le 1er né de ce couple au mois de septembre 1654 un mariage de René Daudin et de Jeanne Valleray à Bazouges (index p20) peut être vf de Jacquine Séjourné

St Fort, Molières et Bourg Philippe n'ont pas de registres pour ces années.

il est étonnant de ne pas retrouvé le 2ème mariage de Sébastienne Séjourné sur Chiot, autant le 1er a du avoir lieu sur la commune dont elle était originaire autant le 2ème...Résidente de Chiot...

Au XVIème siècle, la seule famille sachant signer est celle qui vit à Angers, qui suivra.

légende

- « texte entre crochets » : ma retranscription exacte de l'acte original
- **grand mère dudit Pierre Pancelot** : en rose un passage du texte original apportant une indication filiative
- **[tante maternelle]** : en italique bleu foncé, le commentaire filiatif - ne pas confondre avec le texte original

mon ascendance à N. Séjourné père de Perrine, Jacquine et Sébastienne

et probablement aussi de Mathurin

Le tout en Maine-et-Loire avant 1900, puis Nantes

- 13-N. Séjourné père de Perrine, Jacquine et Sébastienne
- 12-Perrine Séjourné x vers 1648 François Prezelin
- 11-René Prezelin x Montreuil-sur-Maine 29 août 1673 Perrine Leridon
- 10-Pierre Prezelin x2 La Chapelle-sur-Oudon 14 juin 1712 Jacquine Boisdaufray
- 9-Mathurine Prezelin x La Pouèze 30 octobre 1752 Julien Lailler
- 8-Marie Lailler x La Pouèze 24 février 1778 Jean Denis
- 7-Jean Denis x Brain-sur-Longuenée 7 brumaire XII (1804) Renée Pottier
- 6-Aimée Denis x La Pouèze 18 janvier 1831 Pierre Girardièrre
- 5-Aimée Girardièrre x La Pouèze 16 mai 1854 François Allard
- 4-Louis Allard x Montjean-sur-Loire (49) 28 septembre 1882 Françoise Moreau
- 3-Madeleine Allard x Nantes (44) 23 septembre 1907 Edouard Halbert
- 2-mes parents
- 1-moi

descendance de Perrine Séjourné x1648 François Prezelin

Royer à la Touche en 1655.

Sépulture sans filiation, 77 ans, charon à la Maison-Neuve

« Le 25.1.1689¹ vente faite au lieu de la Maison Neuve à Montreuil-sur-Maine des meubles et effets de la communauté de †François Praizelin charon et Perrine Séjourné sa femme, à la requête de Maurice Sureau mari de Perrine Praiselin, Pierre Praizelin D[†] à **Montreuil**, Jean Praizelin D[†] à **Louvaines**, René Allard et Perrine Leridon sa femme, auparavant veuve de †René Paizelin, mère et tutrice de Pierre et Joseph Praizelin leurs fils, D[†] au lieu de la Miochais à **La Chapelle-sur-Oudon**, François Sureau maçon mari de Marie Praizelin, et François Praiszelin, enfants desdits Praizelin et Séjourné :

un petit chaudron d'airain tenant demi seau, mis à pris par François Gautier métayer à la Rocelle 10 s, par Pierre Boulay closier à la Maison Neuve 12 s, **par la femme dudit Maurice Sureau à 13 s**

un méchant petit chaudron et une poelette le tout fort rompu adjudgé à **François Sureau maçon 21 s**

un chaudron d'airain tenant 3 seaux d'au, fort usé et rapiécé en plusieurs endroits, adjudgé à **Pierre Praizelin charon à Montreuil 2 L 17 s**

un grand vieil coffre de chêne fermant à clef adjudgé à Marie Sureau servante domestique de Jacques Rigault métayer au Port à Montreuil 4 L

un viel charlit de chêne fait à l'antique, adjudgé à Pierre Guillon de la Chouonnière 2 L 8 s

un viel petit poelon d'airain adjudgé à Marie Sureau 8 s 10 d

une vieille couchette de noyer adjudgée à **François Sureau maçon 1 L 2 s** »

Perrine SEJOURNÉ °ca 1624 †Montreuil-sur-Maine 31 janvier 1674 x /1648 François **PREZELIN** °ca 1612 †Montreuil-sur-Maine 8 janvier 1689

1-Marie PREZELIN °Montreuil-sur-Maine 4 mars 1648 « a esté baptisée et nommée sur les fons baptismaux de Monstreul sur Mene Marie fille de François Presselin et de Perrine Sejourné, parrain Claude Breuineau marraine **Marie Sejourné** » x Montreuil-sur-Maine 4 mai 1669 François **SUREAU** Dont postérité

2-René PREZELIN x Montreuil-sur-Maine 29 août 1673 Perrine LERIDON Dont postérité dossier PREZELIN

3-Pierre PREZELIN °Montreuil-sur-Maine 28.2.1651 Filleul de Pierre Bordier & Jeanne Rigault. Charon en 1681 x Montreuil-sur-Maine 19.1.1677 Marguerite MARION Dont postérité

4-Perrine PREZELIN °Montreuil-sur-Maine 4 avril 1653 †idem 6.12.1709 Filleule de **Mathurin Séjourné** & de Perrine Bordier x Montreuil-sur-Maine 26.11.1675 Maurice **SUREAU** (du x2) °Montreuil-sur-Maine 17.11.1651 Fils de René & Nicole Bouvet. Dont postérité, voir généalogie SUREAU

5-François PREZELIN °Montreuil-sur-Maine 23.9.1655 Filleul de Jean Menard prêtre & de Mathurine Housin femme de Maurice Beaumont x Pruillé 2.6.1682 Marie MOUCHET

6-Jean PREZELIN °Montreuil-sur-Maine 24.4.1665 Filleul de **Jean Séjourné** & **d'Anne Sejourné**

René Prezelin x1673 Perrine Leridon

Pierre Prezelin x1712 Jacqueline Boisdaufay

Mathurine Prezelin x1752 Julien Lailler

Marie Lailler x 1778 Jean Denis

Jean Denis x1802 Renée Pottier

Aimée Denis x1831 Pierre-Jean Girardiere

Aimée Girardiere x1854 François Allard

Louis Allard x1882 Françoise Moreau

Madeleine Allard x1907 Edouard Halbert

Parentèle connue de Perrine Séjourné

A Château-Gontier, en juillet 1657, inventaire des biens de feu Jacqueline Séjourné épouse de François Daudin, Château-Gontier car elle laisse Elisabeth, leur fille, âgée de 4 ans. Et l'acte va nous apprendre quelque chose de très précises concernant la pension des enfants en ce cas, car nous rencontrons fréquemment que l'enfant devenu adulte et se

¹ AD49-5^E12/176

mariant, doit sa pension. Le père de la petite Elisabeth âgée de 4 ans, n'est tenu la loger, nourrir et entretenir que jusqu'à l'âge de 12 ans. Donc les 12 ans révolus, soit l'enfant était mis domestique alentour, soit il devait payer sa pension à son père. Aussi, 2 oncles assistent à cet inventaire, et l'un d'eux se trouve être mon ancêtre François Prezelin époux de Perrine Séjourné. Ainsi, outre les parrainages que j'avais par ailleurs aux enfant Prezelin-Séjourné, j'ai aussi désormais la certitude d'un lien avec 2 soeurs. Malheureusement je n'ai pas trouvés les mariages et je suis toujours dans le brouillard concernant les Séjourné.

L'acte a été trouvé par Stéphane, car son ancêtre, René Ledroit, est l'un des appréciateurs de l'inventaire. Mais l'inventaire n'était pas facile à comprendre et vous allez voir des ??? faute de mieux. Il est laboureur, et vous allez cependant comprendre qu'on vit chichement en literie et vaiselle, et pas même une chaise. On s'assied sur le coffre.

« Le samedi 28 juillet 1657² avant midy, devant nous René Rigault notaire royal à Château-Gontier furent présents establiz et deument soubzmis René Daudin laboureur père et tuteur naturel de Elizabeth Daudin fille mineure dudit Daudin et de deffunte Jacquine Séjourné demeurant au Sablonnières paroisse de Saint Rémy d'une part, et François Prezelin royer mary de Perrine Séjourné demeurant au lieu de la Tousche paroisse de Monstreul et Sébastien Gaulmer aussy laboureur demeurant au lieu de Mordejeu ? mary de Sébastienne Séjourné oncles de ladite mineure d'une part, lesquels après que l'inventaire de l'autre part nous a esté représenté par lesdits establiz qui ont dict estre des meubles demeurés de la communauté dudit Daudin et de ladite deffunte Séjourné y faire arrest le prix duquel revient à la somme de 269 livres 8 sols de laquelle en appartient la moitié à ladite mineure âgée de 4 ans ou environ - a esté fait et accordé entre eux ce qui ensuit, c'est à savoir que ledit Daudin a promis et demeure tenu nourrir coucher et lever en sa maison ladite mineure jusques en l'âge de 12 ans sans qu'elle paye aucune chose et l'entrenir d'habits chaussures et autres vestements nécessaires et la somme de 60 livres tz laquelle somme iceluy Daudin demeure tenu paier et bailler à ladite Elizabeth Daudin sa fille dans ledit temps - et l'acquitera de toutes debtes - les charges de ladite communauté consistent en la somme de 25 livres qu'il doit à Servais Daudin son serviteur domestique pour leurs servir pendant 2 ans entiers, à René Paullu servante domestique dudit Daudin la somme de 12 livres pour une année de ses mestives, 12 livres d'arrérage de rente due à honorable femme Françoise Rousseau veuve de deffunt Jacques Heslaud vivant sieur de la Menardière à cause du lieu où il est demeurant, à Seriyé Blouin marchand tanneur à Menil la somme de 100 sols pour vendition de cuir, à Pierre Jaslot marchand en ceste ville la somme de 100 sols pour vendition de marchandise, à Mathurin Thonin Me apothicaire en ceste ville la somme de 4 livres pour médicaments fournis à ladite deffunte, à Pierre Daudin et Andrée Leroyer aux services dudit Daudin et de ladite deffunte Séjourné la somme de 6 livres restant de leurs mestives jusqu'à ce jour, à Jean Daudin la somme de 30 sols pour un d... ? - fait et passé audit Château-Gontier au tablier de nous notaire présents honorable homme Louis Heslaud sieur de la Ménardière demeurant audit lieu de la Sablonnière et René Ledroit métayer demeurant au lieu et mestairye de la Martinière le tout paroisse dudit Château-Gontier Sr Rémy tesmoins - lesdites parties ont déclaré ne savoir signer de ce enquis »

Le 28 juillet 1657

Inventaire des meubles de René Daudin et de deffunte Jacquine Sejournée inventoriés par René Ledroit et Jan Joly
Premier une table sur carrée avec une bancelle prisée 3 livres 10 sols

Un grand cofre non fermant de clef prisé 3 livres 10 sols

Un lit de bois de chesne garni de couette, d'un traverslis et orilier, deux draps, couverte de sarge sur fil avec courtine prisé 30 livres

Une couchette de peu de vateur avec couette traverslit et deux draps prisé 8 livres

15 livres d'étain prisé la livre à 19 sols, soit 14 livres 5 sols

2 daviens (barre de fer) et un hachereau, une serpe à talier prisés 4 livres

2 faux et batenant prisés 5 livres

2 crocs à bécher et 2 à dersaucer 4 livres

3 tranches plattes prisés 40 sols

un rateau et 2 vieilles palles 25 sols

2 serceaux et une serpe 40 sols

un broc et une hache à devinier et un touge et un pic à provier et 3 faucilles 50 sols

un grand chaudron et un moien une poile à fricasser et un poilon 8 livres

2 rouets 3 livres

un travail et fuseaux de rouet et denain 10 sols

2 sacs et un pasouer et une pere de balaines 30 sols

39 livres de chanvre à raison de 3 sols 3 deniers la livre soit 6 livres 3 sols 6 deniers

2 tonneaux et 3 busses prisés 6 livres

4 autres draps 4 livres

3 grandes napes et 3 serviettes et un petit encherier prisés 4 livres 15 sols

² AD53-3E11-62 devant René Rigault notaire royal à Château-Gontier

un crochet à peser 15 sols
 3 grands pourceaux et 4 petits prisés 9 livres
 4 mères vaches et un veau d'un an et un petit 50 livres
 2 pots de saing (saindoux) ... pesé 20 livres à 4 soulds la livres revenant à 4 livres
 un deneau (aliàs « demeau » qui est en Anjou et dans le Maine, une ancienne mesure de capacité pour les grains, équivalent à 10,923 litres à Château-Gontier) une mesure un pot de bois 28 sols
 une panne (récipient pour la lessive) et la selle et 10 pots de terre une buis et escuelles de terre 40 sols
 la marmitte et la culier (cuiller) 30 sols
 2 charniers et la viande qui est dedans 15 livres
 du bois de chauffage 5 livres
 la moitié du vin, les poids de febves, lin, chambvre, orge et autres fruits 5 livres
 2 claveures (serrures et au Moyen-âge le serrurier s'appelait le claveurier) et un virolet (sorte de vrille, et en Anjou, anneau formé d'un tendon de muscle qui relie la gerge au manche du fléau en lui permettant de tourner librement) 12 sols
 2 coints de fer et 2 chevil (?) 20 sols
 2 brill (?) de cox (?) en faire d'une (?) 40 sols
 une fourche de fer 15 sols
 une eschale et perniret (???) 20 sols
 du fil et lalle (?) futière 20 sols
 3 deneaux (demeaux) de farine 40 sols
 2 poches et un bisac et une crémalière 42 sols
 Ledit Daudin prendra le blé et déchargera la mineure des taux et des réparations »

**Perrine Séjourné épouse Prezelin était donc soeur de Jacqueline et Sébastienne.
 Et, les parrainages de ses enfants de 1648 à 1665 à Montreuil sur Maine,
 donnent Marie, Mathurin, Jean et Anne Séjourné,
 qui sont manifestement les enfants de Mathurin Séjourné et Marie Guiton qui suivra.
 Ce Mathurin est donc proche parent de Perrine Séjourné épouse Prezelin,
 et probablement très proche, comme frère.
 Donc mes 2 ascendances Séjourné seraient liées. Mais comment ?**

Liste des paroisses faites en vain pour trouver l'origine de mes Séjourné : 49 : Andigné, Aviré B1622-1633, Bourg-l'Evêque, Brain-sur-Longuenée, Champigné, Châteauneuf-sur-Sarthe, Châtelais, Chemiré-sur-Sarthe B1625-1642, Cherré, Clefs, Corzé, Gené, La Jaillette, La Jaille-Yvon lacunes avant 1677, Le Lion-d'Angers, Louvaines et S 1647-1657, Marigné, Nyoiseau, StAubin-du-Pavoil, Ste-Gemmes-d'Andigné, St-Denis-d'Anjou, St-Laurent-des-Mortiers, Segré, Soeudres, Vern-d'Anjou - 55 : Argenton-Notre-Dame, Azé, Bal-lots, Bazouges B 1618-1630, Bierné, Chalonnnes sous le Lude, Château-Gontier St Rémy & St Jean, Chemazé B1617-1646, Coudray, Daon, Denezé-sous-Lude, Fromentières B1623-1629 puis lacunes jusqu'à 1677, Laigné lacunes avant 1668, Meigné-le-Vicomte, Ménil, La Selle-Craonnaise, St-Michel-de-Feins,

N. SEJOURNÉ

- 1-Perrine SEJOURNÉ °ca 1624 †Montreuil-sur-Maine 31 janvier 1674 x /1648 François **PREZELIN** °ca 1612 †Montreuil-sur-Maine 8.1.1689
- 2-Jacquine SEJOURNÉ †avant juillet 1657 x avant 1653 René **DAUDIN** laboureur à la Sablonnière à Château-Gontier st Rémy en juillet 1657
- 21-Elisabeth DAUDIN °Château-Gontier (b à St Jean) 12 février 1653 « a été baptisé Elisabet fille de René Daudin et de Jacqueline Sejourné, parrain Pierre Menard, marrains Elisabet Hellault »
- 3-Sébastien SEJOURNÉ x1 René **DAUDIN** †avant novembre 1648 *[que l'on suppose celle qui :]* x2 avant 1657 Sébastien **GAULMER**
- 31-Louis DAUDIN °Château-Gontier St Jean 8 juin 1645 « a été baptisé Louys fils de René Daudin et de Sébastienne Sejourné parrain Louys Hellault marraine Jacqueline Séjourné »

- 32-Marie DAUDIN °Château-Gontier St Jean 9 novembre 1648 « a esté baptisée Marie fille de deffunt René Daudin et de Sébastien (sic) Séjourné parrain François Prezelin [*époux de Perrine Séjourné*] marraine dame Jacqueline Hellault »
- 33-Marie GAUMER °Château-Gontier St Jean 22 août 1656 « a esté baptisée Marie fille de Sébastien Gaumer et de Sébastienne Sejourney parrain René Daudin [*époux de Jacqueline Séjourné*] marraine damoiselle Marie Letessier »

Mathurin Séjourné x /1625 Marie Guiton

Lors du mariage de leur fille Marie en 1649 à Louvaines, les deux parents ne sont pas dits défunts. En revanche lors du mariage de leur fils Mathurin en 1661, le père est déjà décédé, la mère n'est pas mentionnée ; lors du mariage de leur fils Jean en 1665 les deux parents sont décédés.

Ce Mathurin Séjourné pourrait être celui qui est parrain à Montreuil le 4 avril 1653 de Perrine Prezelin fille de Perrine Séjourné (voir ci-dessus)

Fait Louvaines 51649-1657

Mathurin SEJOURNÉ (1649+/1661) x/1625 Marie Guiton (1649+/1665)

1-Anne SEJOURNÉ x Jean **LE MANCEAU** †1672/9.1674 **dont postérité LEMANCEAU**

2-Marie SEJOURNÉ (° ca 1625) x1 Louvaines 7 septembre 1649 « ont esté espousés Mathurin Chauvin fils de deffunt Aveline Chauvin et de deffunte Jeanne Checaudière avec Marie Séjourné fille de Mathurin Sejourné et de Marie Guiton en présence de René Biet et autres » Mathurin **CHAUVIN** (+ 1657 la Jaillette) , x2 la Jaillette 1er février 1657 Pierre **HAMELIN**, + 28/06/1625 la Jaillette. **dont postérité**

3-Mathurin SEJOURNÉ (° ca 1629) x la Jaillette 12 juin 1661 « a été conféré la bénédiction nuptiale en l'église de la Jaillette par moi Me Jacques Gaillard curé de Chemiré [*j'ai fait en vain Chemiré, je pense que c'est Priet qui est de Chemiré*] moi vicaire de la Jaillette le consentant à Mathurin Sejourné fille de deffunts Mathurin Séjourné d'une part, et à Perrine Priet fille de deffunt Pierre Priet et Julienne Renard, furent présents les parents de part et d'autre soubzsignés, et aussi furent présent monsieur le curé de Monstreul sur Maine et honorable homme François Rigault sieur de Sonnerier » Perrine PRIET (° ca 1645, + 26/08/1685 la Jaillette), + 25/10/1711 la Jaillette. **dont postérité**

4-Jean SEJOURNÉ (° ca 1638) x la Jaillette 1er octobre 1665 Françoise COLLET (° ca 1643, + 06/05/1693 la Jaillette), + 11/05/1701 la Jaillette. **dont postérité**

Anne Séjourné x/1640 Jean Lemanceau

Mathurin Lemanceau 1x E. Lecerf 2x L. Pointeau

Louis Lemanceau x1724 Anne Brulé

Louis Lemanceau x1752 Marie-Charlotte Vaslin

Perrine Lemanceau x1794 Pierre Allard

François Allard x1854 Aimée Girardiere

Louis Allard x1882 Françoise Moreau

Madeleine Allard x1907 Edouard Halbert

Les Séjourné dans le chartrier de La Jaillette

La Jaillette appartient alors aux Jésuites de La Flèche. Le chartrier est dans celui de l'abbaye de Mélinais³, qui aurait été fondée en 1180 par Henri II Plantagenet, et fut confirmée dans ses droits par le pape Lucius III (1181-1185). La mense abbatiale fut unie en 1607 au collège de La Flèche, et les religieux entrèrent en 1636 dans la Congrégation de France.

Voici la trace des Séjourné dans ce chartrier :

« Le 23.9.1721⁴, Pierre Chasserie corroyeur D^t au bourg de la Jaillette, mari de Marie Hegu, fille de Jean Hegu et Marie Brillet, tant pour lui que pour Louis Hegu son beau-frère, pour une maison située à la Jaillette composée de 2

³ AD72-H486, 488, 489

⁴ AD72-H486 - f°258

chambres basses, sur l'une desquelles est une chambre haute et grenier au dessus, appartenant au nommé Séjourné, deux chambres hautes, une écurie, un jardin, le tout en un tenant, joignant d'un côté le jardin dudit Séjourné, d'autre le chemin qui conduit au clos du prieuré, d'un bout la grand rue de la Jaillette d'autre la cour dudit Séjourné, doit à Noël et à St Jean 1 L »

« Le 23.9.1721⁵, René Marpault tixier D[†] au bourg de la Jaillette, pour acquêt D^{vt} Bouvet N^{re} royal, le 10.5.1719, de François Brillet et Renée Brillet, de la moitié d'une maison au bourg de la Jaillette, l'autre moitié appartenant à Jean Séjourné, pour 55 L, et par ledit C^t ledit Séjourné lui a cédé l'autre moitié de ladite maison, avancée par le S^r Trillot prêtre, pour 50 s de rente foncière aux héritiers Trillot, joignant d'un côté la maison de Guioullier, d'autre le jardin de Pierre Drouet, d'un bout la Grand Rue, d'autre le jardin de Guyoullier, doit 20 d »

« Le 12.6.1724⁶, Jean Séjourné Me tailleur de pierre D[†] à la Jaillette, condamné exhiber le C^t d'acquêt d'une planche de jardin proche la métairie de la Jaillette de cette seigneurie qui fut à Jean Coicault et depuis au S^r Basourdy. Il dit avoir pris à rente foncière ladite planche de hardin dudit S^r Basourdy pour 50 s/an, ladite planche contenant 1,5 hommée joignant d'un côté le jardin de la métairie de la Jaillette d'autre le chemin à aller à ladite métairie, d'un bout la maison du déclarant par lui nouvellement bâtie sur ladite planche de jardin en face du chemin ou rue de la Jaillette, d'autre bout le jardin de Mathurin Lemanceau, doit à l'Angevine 3 s 6 d de cens »

« Le 29.9.1745⁷, D^{vt} Pierre Allard N^{re} royal à Louvaines, Jean Séjourné M^d tissier à Château-Gontier⁸ mari de Marguerite Foubert et en cette qualité propriétaire de la closerie de la Cornillière à St Martin du Bois, doit à l'Angevine au prieuré de la Jaillette 22 boiseaux de blé seigle mesure du Lion d'Angers et 40 pintes de vin en fresche de la Cornillière, et en paye la moitié pour sa part »

« Le 27.9.1745⁹, Pierre Séjourné, tissier, D[†] au bourg de la Jaillette, mari de Mathurine Drouet, et Renée Drouet veuve de Louis Madiot D[†] au bourg de Louvaines, pour un corps de logis et jardin situés au bourg de la Jaillette, composé d'une chambre à cheminée un appentis au derrière, en laquelle il y a four et cheminée, une cour et petit jardin, le tout couvert d'ardoise, avec droit de passage par la ruelle du puits de la forge et usage à icelui, joignant ledit corps de maison la grande rue de la Jaillette, le pignon étant sur la ruelle de la maison de Marc Rouvraye, d'autre côté au jardin ou cour dépendant de ladite maison, et d'autre bout à la maison du S^r Aubry, plus trois petits jardins, doivent ensemble à l'Angevine 19 s 6 d et un bian à fanner dans la prée de la seigneurie »

« Le 27.9.1745¹⁰, Pierre Séjourné, tissier, D[†] au bourg de la Jaillette, pour lui et ses frères et sœurs, enfants de †Jean Séjourné et de Anne Bedouet sa veuve, pour raison d'héritages pris à rente foncière de Me Charles Trillot prêtre par Jean Séjourné ayeul dudit comparant par acte D^{vt} Guion N^{re} royal à Segré le 15.10.1698, savoir deux chambres de maison par haut avec grenier au dessus couvert d'ardoise, un cellier au dessous desdites chambres, situés au bourg de la Jaillette, joignant d'un côté la maison de Pierre Chasserie d'un bout une ruelle servant pour l'exploitation de ladite maison, plus 2 jardins, pour raison desquels héritages il paie chacun an à Noël à René et René Huau frères, D[†] à Marans, 10 L de rente foncière perpétuelle et 50 s par an à la veuve René Marpault selon l'acte de titre nouveau D^{vt} Bodere N^{re} à Montreuil, doit à cette seigneurie 1 L à Noël et à la St Jean, et 24 années de retard

« Le 27.9.1745¹¹, Anne Bedouet veuve de Jean Séjourné D[†] au bourg de la Jaillette, pour la déclaration rendue par ledit †Jean Séjourné son mari le 12.6.1724, pour une planche de jardin prise à rente foncière de Perrine Séjourné, laquelle la tenait aussi à titre de rente foncière et lui a rétrocédée à la charge de ladite rente, sur laquelle a été batie une maison doit 3 s 6 d, et les 29 années d'arriéré liquidés à 15 s »

Non rattachés à ce jour

Angers

Famille qui sait signer dès l'acte de 1553, et fort joliment.

SEJOURNÉ

1-Jacquette SEJOURNÉ °Angers Ste Croix 25 septembre 1553 « fut baptisée Jaquette fille de Anthoine Sejourné et Guionne Menart son épouse et fut parrain Jaques Chevalier marraines Jehanne Hubert et Jehanne Menard - signé : Sejourné - vue 159 »

⁵ AD72-H486 - f°258v

⁶ AD72-H486 - f°273

⁷ AD72-H486 - f°327

⁸ Pour mémoire : des Séjourné sont alliés à Château-Gontier dans les années 1640-1650, donc les liens des Séjourné avec Château-Gontier étaient nombreux

⁹ AD72-H486 - f°353

¹⁰ AD72-H486 - f°354

¹¹ AD72-H486 - f°364

Pierre SEJOURNÉ x Christophlette

- 1-Perrine SEJOURNÉ °Angers Ste Croix 13 novembre 1568 « fut baptisée Perrine fille de Pierre Sejourné et de Christophelette son épouse et fut parrain Pierre Garnier son beau père **[à comprendre comme beau père de l'un des deux parents, sans doute de Christophlette dernière nommée]** marraines Guillemine Loutraige et Françoise Herart - vue 233 » x **[Jean Hardye¹², maître orfèvre à Angers. Il épouse par contrat de mariage du 15 août 1585 Perrine Séjourné, fille de Pierre, « mareschal », et de Christoflette Duport]** Jean **HARDYE**
- 11-Antoine HARDYE °Angers Ste Croix 31 octobre 1586 « a esté baptizé Anthoinne filz de Jehan Hardy et de Pairine Cejourney et furent parrains honneste homme Pierre Sejourné grand père dudit enfant Me Maurice Blancvillain¹³ avocat et Louyse Brouze dame de Puiguichard **[pas en Maine et Loire ni Mayenne]** - signé : Blancvillain, Sejourné - vue 335 »
- 12-Marie HARDYE °Angers Ste Croix 20 novembre 1594 « a esté baptisée Marie fille de honneste homme Jehan Hardy maytre orfevre en ceste ville d'Angiers la mère Perrine Sejourné le parrain honneste homme Ysaye Hardy marchand Me orfevre les marraines honnestes femmes Fransoyze Sejourneil **[orthographe remarquable car il existe aussi le patronyme Journeil]** et Perrine Godes veufve de defunct Josef Joly - signé Y. Hardye - vue 392 »

Le Louroux-Béconnais

Macé SEJOURNÉ x Yvonne BOURGEOIS

- 1-Macé SEJOURNÉ °Le Louroux-Béconnais 15 juillet 1557 « Le quinziesme jour dudit moys fut baptizé Macé filz de François Sejourné et Yvonne Bourgeois sa femme parrain Macé Tyerry et Jehan Chauvyré marryne Jehanne Greslet par Dubreil - v°152-164 »
- 2-Michel SEJOURNÉ °Le Louroux-Béconnais 31 juillet 1560 « Le dernier jour dudit moys fut baptizé Michel filz de François Sejourné et Yvonne sa femme parrains Julien fils d'Estienne Beurau et Jacques Bourgneau marraine Perrine fille de Macé Thierry par Grandin - v°005-156 »
- 3-Marie SEJOURNÉ °Le Louroux-Béconnais 5 décembre 1563 « Le cinquiesme jour du moys de décembre l'an susdit (*l'année 1563 en haut a été barrée et par la suite écrite 1564*) fut baptisée Marye fille de François Sejourné et Yvonne Bourgeois sa femme parrain Michel Lefrançois marraines Michelle Lyvenaye femme de Jehan Bryseboys et Marye Testard par Grandin - v°018-156 »
- 4-Ambroise SEJOURNÉ °Le Louroux-Béconnais 24 novembre 1566 « Le vingt quatresme dudit moys fut baptizée Ambroyse fille de François Sejourné et Yvonne Bourgeois sa femme parrain Jehan Chauviré marryne Ambroyse fille de Jehan Chauviré et Guillemine Davy par Esnault - v°030-156 »
- 5-Jeanne SEJOURNÉ °Le Louroux-Béconnais 12 mars 1570 « Le douziesme jour dudit moys fut baptisée Jehanne fille de Franscoys Sejourné et Perrine Bourgeois sa femme parrain Jehan Bellangier marraines Perrine Brisseboys femme de Jehan Chauviré et Julienne fille de defunct Guillaume Martin par Leprêtre - v°044-156 »

François SEJOURNÉ x Jeanne JUIN

- 1-Anne SEJOURNÉ °Le Louroux-Béconnais 18 octobre 1618 « Le dixhuitiesme jour d'octobre audit an mil six cens dix huit jour et feste de monsieur st Luc fut baptisée Anne fille de François Sejourné et de Jeanne Juin sa femme parrain honorable homme Me Jean Leprestre marraine Anne fille de Olivyer Roguier lesné laquelle a déclaré ne scavoir signer - v°033-195 »
- 2-Jacques SEJOURNÉ °Le Louroux-Béconnais 11 octobre 1621 « Le unziesme jour du moys d'octobre fut baptisé Jacques filz de François Séjourné et de Jehanne Juin ? sa femme parrain vénérable et discrepte personne Me estienne Baudart prêtre curé de ceste paroisse du Loroux la marraine honneste femme Jehanne Bardin femme de Me Jacques Hiron avocat au siège présidial d'Anjou Angers – Signé : Baudart, Janne Bardin, Dubreil - v°060-195 »

Il n'y a plus de naissances Séjourné ensuite au Louroux, ce qui semble indiquer qu'ils sont partis ailleurs.

¹² selon article publié par Yves Gagné - cote du contrat de mariage non connue et acte non vérifié

¹³ que Gontard Delaunay donne époux d'Estelle Chassebeuf

selon Stéphane

De mémoire le patronyme Séjourné est assez rare, je ne le rencontre quasiment jamais . Pour mes ancêtres portant ce patronyme, ils sont tous plus au Sud

Anne Séjourné épouse Thibault de Vern née vers 1615

Louise Séjourné épouse Juette du Louroux Béconnais née vers 1522

Perinne Séjourné épouse de Isaac Moreau de la Pouèze née vers 1610

Jean Séjourné époux Moriceau de Brain sur Longuenée né vers 1595

Tous géographiquement Semblable